

Voici un résumé de la séance du Conseil Tenue le 12 janvier 2015

Règlements

- Les règlements suivants sont adoptés :
 - Règlement 850-01, modifiant le règlement 850 de régie interne des séances du Conseil municipal, afin que les assemblées publiques de consultation soient dorénavant tenues à même les séances ordinaires du Conseil, plutôt que séparément. Celles-ci débiteront à 20 h comme auparavant;
 - Règlement 862, politique d'utilisation de d'écocentre de la Ville;
 - Règlement 863, sur l'aide au maintien à domicile des aînés, offrant une subvention annuelle de 50 \$ par immeuble aux personnes de 67 ans et plus, en guise de compensation pour le coût de la taxe d'eau potable.
- À la suite de la tenue du registre prévu par la loi, la greffière dépose le certificat attestant que, compte tenu du nombre de signatures (22), le Règlement 801-15, amendant le Règlement 801 – Zonage, est réputé adopté. Il crée deux nouvelles zones à l'extrémité nord de la rue des Mélèzes afin d'en permettre le développement.

Conseil

- La Ville de Rosemère appuie le projet de piste cyclable interrégionale Blainville, Sainte-Anne-des-Plaines, Terrebonne.

Services juridiques

- La Ville mandate la firme d'avocats Dufresne Hébert Comeau pour la représenter dans le litige l'opposant à Habitations Germa inc., concernant le développement de lots situés à Rosemère au nord de l'autoroute 640.

Finances

- Le Conseil confirme l'adhésion de la Ville à l'achat regroupé de la Direction générale des acquisitions (DGACQ) pour les services de mobilité cellulaire à partir de juin 2015.

Services techniques / Travaux publics / Hygiène du milieu

- Le Conseil autorise la présentation d'une demande d'aide financière pour la réfection de la chaussée de la montée Lesage, entre le boulevard Roland-Durand et la limite de la ville de Blainville, dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM).
- Les contrats suivants sont octroyés :
 - TP 01-2015 – Nettoyage et inspection télévisée des réseaux d'égout sanitaire et pluvial, pour 2015 (approx. 55 150 \$);
 - TP 10-2015 – Inventaire des arbres publics, pour 2015 (approx. 8 667 \$);
 - HM 04-2015 – Fourniture d'hydroxyde de sodium 50 % liquide, pour 2015 (approx. 16 416 \$);
 - HM 04-2015 – Analyses physico-chimiques et bactériologiques des eaux usées et des boues déshydratées, pour 2015 (approx. 12 200 \$).

Services communautaires

- Le Conseil autorise le versement des sommes suivantes :
 - Subvention à la Société d'horticulture et d'écologie de Rosemère (SHER) pour 2015 (1 000 \$);
 - Don à l'organisme Le Mitan (250 \$);
 - Don à la paroisse Saint-Luc pour son super-bénéfice du 13 février 2015 (160 \$).

